

« Et pourtant, derrière son bandeau, elle voit. »  
*L'Église et la Synagogue du portail sud de la cathédrale de Strasbourg*

par Freddy Raphaël

L'évolution de la représentation de la confrontation de l'Église et de la Synagogue en Europe occidentale, du 12<sup>ème</sup> au 16<sup>ème</sup> siècle, atteste de la construction progressive d'un système fondé sur un bréviaire de la haine. Celui-ci met en relief une altérité essentielle, qui fait des Juifs des acolytes ligés aux cotés du Diable, dans un complot décisif contre l'entreprise chrétienne du salut. On élaborait un dispositif implacable, qui s'appuyait sur l'obsession du péché et l'omniprésence des forces du mal. Ce système constitue un ensemble cohérent de croyances et de pratiques, de représentation et de rites, qui sont articulés les uns aux autres.

C'est à partir du 13<sup>ème</sup> siècle que s'affirme la volonté de marquer « l'autre », en l'occurrence le Juif, mais aussi la prostituée, d'un signe d'infamie. Celui-ci les désigne à la vindicte populaire, au mépris et à l'opprobre. Initiée par le 4<sup>ème</sup> Concile du Latran (1215), l'obligation de porter le « chapeau juif » et la rouelle ne constitue en fait qu'une étape dans le processus grandissant d'exclusion, de relégation et d'enfermement dans un ghetto à la fois physique et mental.

Le professeur Léopold Asch<sup>1</sup> a entrepris une étude exhaustive des statues de l'Église et de la Synagogue du croisillon sud de la cathédrale de Strasbourg (1225-1235). Grâce à une gravure d'Isaac Brunn qui date de 1617, on aperçoit, de part et d'autre des deux portails, les statues sur des colonnes, chacune surmontée d'un dais. Durant la période révolutionnaire elles ont été sauvées de la destruction ; elles furent enterrées dans le jardin botanique. A l'heure présente, les originaux des statues sont conservés au Musée de l'Œuvre Notre-Dame.

C'est à juste titre que Léopold Asch<sup>2</sup> souligne « l'élégance extrême des deux personnages », qui est due pour partie « à l'étirement des corps, à l'élancement des proportions, que le sculpteur a adopté sans soucis de la réalité anatomique, mais avec le soucis évident d'accroître la beauté... D'autres éléments encore y contribuent : les expressions, les attitudes, la fluidité et le ruissellement des plis épandus autour des pieds en éventail comme la frange d'une vague sur le rivage ».

L'Église a une posture altière. Elle porte une couronne et est revêtue de son manteau royal. Dans sa main gauche elle tient un calice et elle s'appuie de la droite sur la hampe d'une croix. Elle toise la Synagogue d'un air hautain.

La Synagogue détourne la tête qu'elle incline vers le bas. Elle a les yeux bandés. Sa couronne, qu'on voyait sur l'ancien socle, est tombée. Déchue, elle s'appuie sur une lance brisée, surmontée d'une pointe. De sa main gauche, elle retient les Tables de l'ancienne Loi, désormais dépassée.

Le symbolisme des Tables de la Loi, qui glissent de la main de la Synagogue, n'est pas sans lien avec

---

1 Léopold Asch, *L'Église et la Synagogue dans l'art médiéval*. Strasbourg : Jérôme Do Bentzinger, 2013, pp. 113-134.

2 *Ibid.*, p. 118.

celui du bandeau qui l'aveugle : les Juifs ont perdu aussi bien la possession que l'entendement. Ils s'en tiennent à un légalisme étriqué, qui trahit l'esprit du message qui leur fut confié.

Il se peut que cette image de la Synagogue, comme l'a souligné Léopold Asch<sup>3</sup>, s'inspire des « Lamentations » de Jérémie : « Jérusalem soupire et détourne la face » (1,8) ; « les vierges de Jérusalem inclinent la tête vers le sol » (2,10), « Malheur à nous, car nous avons péché, la couronne est tombée de notre tête, notre cœur est souffrant, nos yeux sont obscurcis » (5,16-17). Certains commentateurs appliquent à la Synagogue l'assertion d'Isaïe (6,9), reprise dans les « Actes des Apôtres » (28,27) : « ils ont fermé les yeux de peur que leurs yeux ne voient ».

Le roi Salomon, face aux deux femmes qui prétendent chacune être la mère de l'enfant (I Rois, 3,16) dans sa grande sagesse confie celui-ci à l'Église en qui il a reconnu la véritable mère, tandis qu'à la Synagogue revient l'enfant mort, symbole de la vocation trahie.

On peut s'étonner qu'à une époque où le judaïsme est de plus attaqué et décrié, dans la littérature, la prédication et créations artistiques, on ait sculpté des monuments où la Synagogue dépasse en beauté l'Église elle-même.

En fait, au 12<sup>ème</sup> siècle, s'impose dans la théologie un courant qui se fonde sur l'exégèse du « Cantique des Cantiques », qui fait de l'Église l'épouse présente du Christ, et de la Synagogue son épouse passée et future. Au moment du Jugement dernier elles ne formeront plus qu'une seule entité. Dans une telle perspective, la Synagogue du portail sud est « moins une condamnée qu'une appelée et future élue »<sup>4</sup>.

Cette aspiration à la « concordia », qui trouve son expression la plus accomplie dans la statuaire de Strasbourg et de Bamberg, s'effacera dès le 14<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> siècle devant l'affrontement sans retenue de l'Église et de la Synagogue. L'enseignement et la prédication chrétiens s'acharnent contre le Juif, véritable artisan de la Passion, tout entier voué au mal, en profonde collusion avec le Diable. Une « disputatio » oppose frontalement l'Église couronnée, qui tient une croix haute avec un étendard, et la Synagogue défaite, qui baisse la tête et la détourne : elle est vouée à l'enfer.

Désormais, celle qui a refusé sciemment le salut, est s'obstine dans le rejet délibéré de l'enseignement du Christianisme, se doit d'attester, par sa déchéance même et par ses souffrances, de la vérité éclatante de ce dernier.

C'est à un jeune alsacien d'origine allemande, Ernst Stadler que l'on doit l'un des plus beau poème consacré à la Synagogue de Strasbourg. Ce fils d'un haut fonctionnaire impérial naquit à Colmar en 1883. Il fit ses études à l'Université de Strasbourg où il rencontra René Schickele et Otto Flake. Il fonda avec eux la revue expressionniste *Der Stürmer*, et entreprit une carrière de poète et de professeur. Il enseigna successivement à l'Université de Strasbourg et de Bruxelles, puis fut nommé en 1914 à l'Université de Toronto. Il ne rejoindra jamais ce poste, car il mourut au front, dès les premiers mois de la guerre de 1914, près d'Ypres. Il avait trente et un ans.

3 *Ibid.*, p. 48.

4 *Ibid.*, p. 127.

Son poème « Gratia divinae petiatis »<sup>5</sup>, publié l'année de sa mort, donne la parole au sculpteur de l'Église triomphante et de la Synagogue répudiée. La première s'avance altière sans hésitation et sans penser à la conquête du monde. C'est à elle que revient le calice, la bannière et la couronne. Mais c'est à la réprouvée, à la vaincue, que va son attachement secret, c'est vers elle que tend le désir enfui au plus profond de son cœur. Son corps est élané et gracile, ses seins, esquissés avec douceur, palpitent sous les plis fluctuants de sa robe. Son humilité, sa douceur et sa pureté la placent aux côtés de Dieu.

C'est à Jérusalem, en décembre 1986, que Claude Vigée retrouve, au fond d'un carton jauni, l'hymne qu'il avait dédié à l'horloge de la cathédrale de Strasbourg.<sup>6</sup> Des dizaines d'années auparavant, élève de terminale au Lycée Fustel de Coulanges, et guère passionné par les cours de philosophie, il écrit ses premiers poèmes en suivant du regard les nuages « porteurs d'oiseaux », qui glissent de l'autre côté des vitres. La croisée de sa salle de classe donnant sur « la flèche ailée » du sanctuaire en grès rose des Vosges, et sur le portail sud de la cathédrale « ses vantaux étaient gardés par la statue en majesté de l'Église couronnée, noble figure hautaine dominatrice et sûre de soi ; mais aussi à droite de l'entrée, par la svelte Synagogue humiliée, aux longs yeux en amande, éternellement bandés ». Sa rivale triomphante « l'écrase de son mépris depuis vingt siècles »<sup>7</sup>.

Dans l'évocation de « la verte enfance du monde »<sup>8</sup>, Claude Vigée relate la première visite que son grand-père, solide Juif campagnard, accepta de faire à la cathédrale de Strasbourg. C'est à l'occasion de ses 80 ans qu'il céda aux sollicitations de sa descendance, et se rendit à la découverte de « l'un des chefs d'œuvre artistique de la culture occidentale ». Il n'oubliait pas cependant, qu'à quelques pas de là, des centaines de Juifs avaient été brûlés sur les bûchers de la Saint Valentin en 1349 parce qu'ils refusaient d'abjurer. « Les rares survivants de ce pieu holocauste restèrent interdits de résidence dans la ville jusqu'à la Révolution française, un demi-millénaire plus tard... C'était là l'autre côté, moins artistique de la grande civilisation chrétienne en Occident »<sup>9</sup>. Ce Juif campagnard était porteur de la mémoire d'un lourd passé « enfoui sous les apparences bon enfant de la vie quotidienne ». Il en avait déduit, comme ses coreligionnaires, que « les Juifs n'avaient rien à faire dans une église ». Ils ne devaient pas « attacher leurs regards aux nombreux crucifix qui s'y dressaient comme pour leur rappeler leurs propres agonies, souffertes aux mains des Gentils pour le bien de leurs âmes de génération en génération, à travers vingt siècles d'exil ». Vu son grand âge, le vieil homme pensait qu'il ne courait plus aucun danger à pénétrer dans le noble édifice et à en admirer les riches ornements. Il termina sa visite par le portail sud en passant « entre les statues célèbres de l'Église triomphante toisant la modeste Synagogue vaincue aux yeux bandés, dont la sveltesse, la modestie et l'élégance font contraste avec l'assurance orgueilleuse de sa rivale couronnée »<sup>10</sup>. Et lorsqu'on lui demanda ses impressions, il répondit par cet unique commentaire : « ah, mes enfants, il a fait bien frais là-dedans, par cette chaude journée d'été ! ». A la mise en scène de la déchéance de son peuple, il répondit par le mépris.

5 In Adrien Finck, *Littérature alsacienne 20<sup>ème</sup> siècle*. Strasbourg : Edt. SALDE, 1990, pp. 73-75.

6 Claude Vigée, *Le cantique à l'horloge*, in *ibid.*, pp. 145-148.

7 *Ibid.* p. 146

8 Claude Vigée, *Un panier de boublon*, Volume 1. Paris : J.C Lattès, 1994, pp. 120-123.

9 *Ibid.*, p. 121.

10 *Ibid.*, pp. 122-123

C'est lors d'un séjour à Strasbourg en 1905, qu'André Spire est saisi par « l'Ancienne Loi »<sup>11</sup>, telle qu'elle est représentée sur un pilier de la cathédrale, « vaincue, les yeux bandés, le col penché, la tête défaite ». Elle appuie « la maudite, sa main de grès rose sur la hampe rompue de son étendard, avec son livre renversé, ses jeunes hanches, les plis droits de sa tunique chaste ». Et pourtant, « la désolée » s'emploie à réaffirmer la vocation du peuple juif, au cœur même de la modernité. Elle enjoint au poète de ne pas s'abandonner au culte de la beauté, elle exige soit proche de ceux qui souffrent et en appellent à son aide. Il ne peut se dérober à l'impératif de secours qu'exigent, comme un droit, ceux qui sont opprimés et malmenés par la vie. A l'opposé de la marche brutale de la soldatesque, il lui faut être aux côtés des « rêveurs désarmés ».

La séduction qu'exerce la Synagogue n'a point terni au 21<sup>ème</sup> siècle. Julien Louis lui consacre une place éminente dans son analyse des « Paraboles de pierre » de la cathédrale de Strasbourg.<sup>12</sup> À l'opposé de l'Église qui se dresse droite et sûre d'elle même, et tient le calice qui symbolise le sacrifice du Christ, la Synagogue ne peut s'appuyer sur sa lance brisée. Les Tables de l'Ancienne Loi qui sont renversées lui échappent de la main. Le bandeau qui l'aveugle témoigne de son refus de reconnaître le Messie et de son obstination dans l'erreur.

Et pourtant, le Créateur ne lui a point retiré son premier amour, qui s'exprime, selon Julien Louis, dans le Cantique des Cantiques. L'épouse répudiée retrouvera ses faveurs et, au jour de Jugement Dernier, les deux femmes se réconcilieront.

D'où vient, s'interroge alors l'historien, que son regard « s'est d'abord porté sur la jeune femme incarnant le mauvais choix, plutôt que sur celle figurant le bon ? Son déhanchement peut être, qui rompt avec la monotonie très rectiligne de la statuaire. Sa taille plus marquée, sa poitrine mise en avant par le mouvement des épaules ; ses vêtements près de son corps qui révèlent toute une jambe ; quelque chose de la sensualité de celle qui a été aimée »<sup>13</sup>.

De nos jours, alors que la haine de la différence se met en scène avec complaisance, et que la jouissance de l'humiliation infligée s'affirme ostensiblement, il nous faut refuser plus que jamais toute entreprise d'effacement de l'autre. À l'arrogance altière il nous faut répondre par le rejet des mondes clos et le refus de renoncer à « la petite vertu espérance ».

11 André Spire, *Poèmes juifs*, Édition définitive. Paris : Albin Michel, 1950, pp. 29-30.

12 Julien Louis, *Paraboles de pierre*, in *Les saisons d'Alsace*. Strasbourg : *Dernières Nouvelles d'Alsace*, Novembre 2014, pp. 35-43.

13 *Ibid.*, p. 39